

**MAIRIE DE SAINT-OYEN**

**73260 SAINT-OYEN**

\*\*\*\*\*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUIN 2010**

Etaient présents :

Thierry BRUNIER - Eric COLLIN – Yves AIMOZ - Jacqueline ARNAULT – Christophe BARNY - France MARTIN-LAME – Anne-Marie NIEUWJAER - Alain PIANI – Christian TISSOT.

Etait absent et excusé : Christian COCHEMÉ qui donne procuration à Thierry BRUNIER.

Secrétaire de séance : Jacqueline ARNAULT.

Le Maire ouvre la séance à 20 h 40.

\*\*\*\*\*

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter quatre points à l'ordre du jour :

1°) Une demande de permis de construire modificatif déposée par Monsieur Jean-Paul BERARD pour le remplacement de l'enduit ciment prévu sur la façade du premier sous-sol par un parement en pierres sur le côté est et une partie sur le côté nord.

2°) Une demande de permis de construire déposée par Monsieur Alexandre PIERRE pour la construction d'un garage individuel rattaché à la maison d'habitation existante.

3°) Les dossiers de demandes de subvention pour les travaux de :

- Réfection de peinture du toit de l'église côté Est,
- Enfouissement des réseaux France Télécom Route de Doucy,
- Réfection des barrières de la cour de l'école.

4°) Un appel à la solidarité de l'Association des Maires du Var suite à la catastrophe qui a touché un grand nombre de ville du département du Var.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour rajouter ces quatre points à l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

**1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2010**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 17 mai 2010. Monsieur Yves AIMOZ précise que dans la rubrique « affaires diverses » la subvention attribuée ne concerne pas l'aménagement place du village mais l'aménagement de l'entrée du village. Le compte rendu n'appelant pas d'autre observation, est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**2°) BORNAGE DES PARCELLES SECTION B N° 1227, 1226, 1683 et 1685**

Le bornage a été réalisé entre les parcelles situées Section B N° 1227, 1226, 1683, 1685, 1022 et 189. Monsieur le Maire informe que la facturation n'a toujours pas été établie malgré de nombreuses relances.

**3°) REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DU PARKING CHEMIN DES PIERRES**

Une décision sera prise lors du conseil municipal de début septembre 2010.

**4°) CHOIX DES CANDIDATS – EMPLOI JEUNES ETE 2010**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux candidats ont répondu favorablement au recrutement d'un jeune de la Commune pour la période d'été. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir la candidature de Monsieur Rémi CARRET, qui de par son âge,

pourra accomplir les travaux nécessitant l'intervention de gros outillage. En cas de désistement de Rémi CARRET, la deuxième candidate, Virginie BRUNIER sera retenue.

**Délibération N° 10/04/01**

#### **5°) DEMANDE DE PARTICIPATION AU DEFICIT 2009 DU CENTRE AERE LE REGAIN**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une participation au déficit de l'exercice 2009 du Centre Aéré Le Regain à hauteur de 323,35 Euros. Cette somme correspond à la participation de deux enfants de Saint-Oyen sur 29 journées.

**Délibération N° 10/04/02**

#### **6°) LETTRE OUVERTE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE AU 1<sup>ER</sup> MINISTRE ET AUX PARLEMENTAIRES DE LA REPUBLIQUE SUR LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Maires Ruraux de France adressé au Premier Ministre et aux Parlementaires de la République relatif au projet de loi de réforme des Collectivités locales. L'Association des Maires Ruraux de France demande aux communes de bien vouloir signer ce courrier. Le Conseil Municipal, décide de signer la lettre ouverte concernant ce projet de loi.

#### **7°) IMPLANTATION D'UN HELICOPTERE DE LA SECURITE CIVILE EN SAVOIE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la reconduction de la mise en place en Savoie d'un hélicoptère du Groupement Aérien de la Sécurité Civile qui sera basé à l'altiport de Courchevel du samedi 3 juillet 2010 à 7 h 00 au dimanche 22 août 2010 à 20 h 00.

#### **8°) ENQUETE PUBLIQUE DEMANDEE PAR LA SOCIETE CARBONE SAVOIE QUI SOLLICITE L'AUTORISATION DE REGULARISER LES ACTIVITES DU SITE INDUSTRIEL DE NOTRE DAME DE BRIANCON**

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de l'ouverture de l'enquête publique le 28 juin 2010 qui s'achèvera le 30 juillet 2010 relative à la demande présentée par la Société CARBONE SAVOIE qui sollicite l'autorisation de régulariser les activités du site industriel de Notre Dame de Briançon. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ladite enquête publique.

**Délibération N° 10/04/03**

#### **9°) DEMANDE DE MODIFICATION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS DE VALIDITE DE MONSIEUR REMY PERRET**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de modification du permis de construire de Monsieur Rémy PERRET concernant l'ajout d'une fenêtre de toit, la modification du balcon façade Sud avec l'ajout d'une terrasse et d'une cave et la modification d'une porte fenêtre en fenêtre.

#### **10°) D.I.A. PARCELLES B N° 1750 ET 213 APPARTENANT A MADAME MARIE-HELENE DIGARD ET MONSIEUR JACQUES BAUDIN**

Monsieur Alain PIANI concerné, se retire et ne participe pas au débat. Monsieur le Maire fait part aux conseillers que la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de la parcelle cadastrée Section B N° 1750 appartenant à Monsieur Madame Alain PIANI au profit de Madame Marie-Hélène DIGARD et sur la vente des parcelles situées section B N° 1750 et 213 appartenant à Madame Marie-Hélène DIGARD et Monsieur Jacques BAUDIN.

#### **Points supplémentaires :**

1°) Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de permis de construire modificatif déposée par Monsieur Jean-Paul BERARD pour le remplacement de l'enduit

ciment prévu sur la façade du premier sous-sol par un parement en pierres sur le côté Est et une partie sur le côté Nord.

2°) Le Conseil Municipal émet également un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par Monsieur Alexandre PIERRE pour la construction d'un garage individuel rattaché à la maison d'habitation existante.

3°) Le Conseil Municipal décide de solliciter le Conseil Général de la Savoie pour les travaux de :

- Réfection de peinture du toit de l'église côté Ouest, **Délibération N° 10/04/04**
- Enfouissement des réseaux France Télécom Route de Doucy, **Délibération N° 10/04/05**
- Réfection des barrières de la cour de l'école. **Délibération N° 10/04/06**

4°) Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'Association des Maires du Var qui face aux intempéries et à la catastrophe qui a touché un grand nombre de communes du département du Var sollicite notre Commune pour le versement d'une aide financière. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de répondre à l'appel à la solidarité de l'Association des Maires du Var et leur verser une aide financière d'un montant de 150,00 Euros. **Délibération N° 10/04/07**

### **11°) AFFAIRES DIVERSES**

- La Mission Locale Jeunes a fait parvenir son rapport d'activité pour l'année 2009. Le Maire précise que ce rapport est consultable en mairie par toute personne intéressée.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que la coupe de bois réglée dans le programme d'aménagement forestier de 1998 à 2012 représentant 351 m3 de bois a été vendue pour un montant de 15 390,00 Euros.
- Le Maire informe les conseillers que le dossier de demande de subvention pour les travaux d'aménagement de l'entrée du village est instruit par le Ministère de l'Intérieur.
- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que les promoteurs du lotissement sous l'église ont sollicité l'acquisition des parcelles cadastrées Section B N° 1480 appartenant à Madame Marie-Thérèse DUMAS et Section B 486 appartenant à Madame Clémence DELIEUTRAZ pour la construction d'un petit collectif de 6 appartements.
- Monsieur le Maire présente le bilan 2009 de la Politique Cantonale Jeunesse élaboré par le SIVOM de Moûtiers.
- Monsieur le Maire informe les conseillers que le Conseil Général de la Savoie a attribué à la Commune une subvention de 11 040,00 Euros pour les travaux de création de 12 places de stationnement à l'entrée du village.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que « Le Courrier du Conseil » a été distribué dans les boîtes aux lettres aujourd'hui même, le prochain numéro sortira pour les fêtes de fin d'année.
- Madame Anne-Marie NIEUWJAER demande que la pompe située au niveau de la Chapelle du Puits soit remise en état.
- Madame France MARTIN-LAME précise que Saint-Oyen ne figure pas sur le site internet ni sur les brochures de l'Office du Tourisme du Valmorel. Un contact sera pris avec cet organisme pour y remédier.

Le Maire lève la séance à 22 h 15.

**Le secrétaire de séance,  
Jacqueline ARNAULT**

**Le Maire,  
Thierry BRUNIER**